

## var **Traitement aux antibiotiques médecins généralistes** ([Atlas](#))

<b>Description</b>	<p>Nombre de traitement aux antibiotiques (ATC = J01) remboursés prescrits par un médecin généraliste et délivrés en officine publique entre le 1<sup>er</sup> juillet de l'année de référence et le 30 juin de l'année civile suivante, par 1 000 bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique par jour.</p> <p>Un traitement est identifié à l'aide du remboursement, dans un délai de sept jours, d'un ou plusieurs <a href="#">conditionnements</a> d'antibiotiques portant le même <a href="#">code CNK</a> et prescrits par le <a href="#">même prestataire</a>.</p> <p><i>Codification</i> Nombre de traitements par 1 000 bénéficiaires par jour</p> <p><i>Remarques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Nous travaillons avec une période courant de juillet à juin en lieu et place d'une année civile. L'expérience démontre que la consommation d'antibiotiques augmente durant les épidémies de grippe, qui peuvent s'étendre de la fin de l'automne au début du printemps. Il est donc possible qu'une année civile connaisse deux épidémies de grippe et, par conséquent, une consommation accrue d'antibiotiques, et qu'une autre année d'en connaisse aucune, faisant baisser la consommation d'antibiotiques.</li> <li>● Sont comptabilisés les contacts avec le médecin généraliste (consultations et visites) et les traitements de tous les bénéficiaires qui figurent dans la population au 31 décembre de l'année ou au 30 juin de l'année suivante, même en cas de décès entre juin et juillet.</li> <li>● Les traitements de patients inscrits en maison médicale pendant au moins six mois ne sont pas pris en compte, car le nombre de contacts qu'ils ont eus est inconnu.</li> <li>● En raison d'une révision importante de la classification ATC-DDD par l'OMS relative à l'attribution des DDD aux antibiotiques, les indicateurs ont été recalculés de manière rétrospective depuis 2004, sur la base de la version de la classification ATC-DDD de janvier 2019.</li> <li>● Cet indicateur doit être interprété en combinaison avec au moins un autre indicateur du même thème (<a href="#">DDD</a>, <a href="#">traitements</a>, <a href="#">bénéficiaires</a>).</li> <li>○ En effet, il ne suffit pas de connaître seulement la consommation en antibiotique exprimée en kg ou en DDD : il est important de connaître également le nombre de personnes exposées à un traitement aux antibiotiques. Afin de prévenir le développement de résistance microbienne, il est en effet souhaitable de limiter au maximum le nombre de personnes exposées aux antibiotiques. Les unités de mesure pouvant être utilisées à cet effet comptent parmi les suivantes : le nombre de bénéficiaires qui reçoivent un remboursement pour des antibiotiques, le nombre de traitements aux antibiotiques remboursés et le nombre de conditionnements remboursés.</li> <li>○ De plus, il est possible d'observer simultanément à la fois une augmentation du nombre de DDD d'antibiotiques et une diminution du nombre de traitements, de conditionnements et/ou de bénéficiaires, comme c'était le cas entre 2004 et 2010. Ces tendances contradictoires s'expliquent généralement par la hausse du nombre de doses par conditionnement, du nombre de comprimés par boîte ou de la quantité de principes actifs par comprimé.</li> <li>○ La tendance à la croissance des conditionnements au cours de la période 2002-2009 a aussi permis d'améliorer le rapport entre le nombre de conditionnements et le nombre de traitements aux antibiotiques. En 2004-2005, un traitement consistait en moyenne en 1,11 conditionnements d'antibiotiques, en 2010-2011, ce chiffre atteignait 1,09.</li> <li>● Les chiffres par unité géographique sont basés sur le domicile du bénéficiaire au 31 décembre de l'année. En cas de domicile inconnu, nous utilisons le domicile au 30 juin de l'année civile suivante.</li> <li>● Avant 2008, les indépendants n'étaient pas couverts pour les « petits risques » dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire. Il n'apparaissent donc pas dans ces chiffres avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Vous trouverez davantage d'informations sur le sujet sur le site web de <a href="#">l'INAMI</a>.</li> </ul>
--------------------	--

<b>Code</b>	stat_004_006_At
<b>Variable(s) source(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <a href="#">SS00015-Date de délivrance</a></li> <li>● <a href="#">SS00050-Quantité</a></li> <li>● SS00070A_Fu SS00135_Fu</li> <li>● ATC_THER_L_Fu</li> <li>● CONTACT_Gp</li> </ul>
<b>Variable(s) équivalente(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <a href="#">stat_004_001-Consommation d'antibiotiques - DDD</a></li> <li>● <a href="#">stat_004_002-Consommation d'antibiotiques - conditionnements</a></li> <li>● <a href="#">stat_004_003-Consommation d'antibiotiques - traitements</a></li> <li>● <a href="#">stat_004_004-Consommation d'antibiotiques - bénéficiaires</a></li> </ul>
<b>Mots clés</b>	<a href="#">Médicaments et matériel médical</a>

- Vous trouverez davantage d'informations dans les [études](#) réalisées par l'AIM sur le sujet, ainsi que dans le chiffre-clé Atlas relatif à la [consommation d'antibiotiques en Belgique](#).  
*Fréquence et timing de la mise à jour* : les statistiques de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet (année civile -2) au 30 juin (année civile -1) sont ajoutées chaque année durant le Q4.

*Le plus petit niveau géographique disponible* : Commune

*Méthode de calcul*

(Nombre total de traitements remboursés [[délivrances](#) au cours d'une [période](#) de 7 jours du même [code CNK](#) par le même [prescripteur](#)] d'antibiotiques [[ATC-2](#) = J01] délivrés en officine publique au cours de la période de référence / 365 (ou 366) / ([Nombre de contacts avec le médecin généraliste](#) au cours de la période de référence / 1 000)

<b>Disponible</b>	2004
<b>Référence recommandée</b>	IMA_AIM (10/03/2026), stat_004_006, <a href="#">Atlas IMA_AIM (accessed on 26/05/2026)</a>
<b>Dernière mise à jour des métadonnées</b>	10/03/2026